

Conseil communal de Lausanne

Initiative : postulat
Titre : Un tarif spécifique pour le stationnement des SUV de grande taille
Initiant-e(-s) : Franziska Meinherz

Résumé : La Suisse est inondée par des SUV. Ces voitures très grandes et lourdes ne génèrent non seulement d'importantes émissions CO2, elles constituent aussi un danger pour les piéton·ne·x·s et les cyclistes et encombrant l'espace urbain. Le présent postulat invite la municipalité de suivre l'exemple parisien et d'introduire un tarif de stationnement spécifique pour ce genre de voiture.

Près de la moitié des véhicules neufs vendus en Suisse sont des SUV, ce qui situe la Suisse bien au-delà de la moyenne européenne en matière d'achat de SUV. La Suisse est en effet le pays d'Europe avec le plus grand nombre de gros SUV par rapport à la population. En 2022, parmi les trois voitures les plus vendues en Suisse (la Tesla Y, la Volkswagen Tiguan, et la Skoda Octavia) – deux sont des SUV (la Tesla Y et la Volkswagen Tiguan). La part des SUV dans les ventes de voitures neuves est en pleine augmentation depuis plus qu'une décennie. Ce n'est pas pour rien : pour les constructeurs de voitures, les SUV sont une mine d'or, car c'est un type de voitures qui leur permet de dégager une marge de profit très importante, ce qui n'est plus le cas pour d'autres modèles. Si le marché est donc inondé de ces voitures énormes, ce n'est pas parce qu'elles seraient si pratiques ou sûres, mais bien parce que les producteurs ne veulent pas qu'on en achète d'autres.

Alors que l'augmentation des SUV dans le parc de véhicules suisse est une aubaine pour les producteurs, il en va pas de même pour la population. Les SUV sont la deuxième source d'augmentation des émissions CO2 depuis 2010 et ils constituent un danger pour les piéton·ne·x·s et les cyclistes et en particulier pour les enfants, souvent invisibles depuis le siège de conducteur d'un SUV. De par leur grande taille, ils encombrant l'espace urbain déjà étroit et dépassent les marges des places de parking. Ces problèmes sont très présents à Lausanne : en 2019 déjà, une voiture sur six à Lausanne était une SUV. C'est bien pour ces raisons-là que la population lausannoise a lancé une pétition pour bannir les SUV de la ville. Le Conseil communal aussi s'est à plusieurs reprises attaqué à ce problème, notamment en apportant un large soutien au postulat «Arrête ton char» (POS20/044) de Vincent Rossi, ainsi qu'aux résolutions déposées lors du débat de l'interpellation «Les SUV, une plaie pour le climat et les villes» (INT19/037) d'Alain Hubler.

Le présent postulat vise à continuer ce combat en s'inspirant de la mesure adoptée le 4 février 2024 par la population parisienne. Ainsi, sur proposition de la maire, la population a accepté la proposition d'augmenter les frais de stationnement pour les grandes voitures. Stationner une voiture à moteur de combustion qui pèse plus que 1,6 tonnes ou une voiture électrique qui pèse plus que 2 tonnes coûtera ainsi 18€ par heure. Avec cet argent, il sera possible de compenser certains des frais engendrés par la présence de ces voitures en ville et d'alimenter le budget pour la transition écologique et la mise en œuvre du plan climat lausannois.

Avec ces limites de poids, le présent postulat cible explicitement les SUV et donc des voitures de haute gamme, mais il épargne les voitures à 7 places qui ne sont pas du type SUV et qui peuvent être une nécessité pour des familles nombreuses. La plupart

Conseil communal de Lausanne

des modèles pour de telles voitures pèsent en effet moins que 1,6 tonnes pour des voitures à moteur thermique respectivement 2 tonnes pour les voitures hybrides et électriques.

Conclusions :

Le présent postulat invite la Municipalité à étudier l'opportunité de

1. Introduire un tarif de stationnement spécifique et significativement supérieur au tarif habituel pour les voitures très grandes et lourdes (poids vide de 1.6 tonnes pour une voiture à moteur thermique et 2 tonnes pour une voiture hybride ou électrique).
 2. Dédier l'argent perçu sur le stationnement de voitures lourdes en ville à la mise en oeuvre du plan climat lausannois.
-

Lausanne, le 10 février
2024

Signataire(s) :
franziska Meinherz



Manon Zecca



Johann Dupuis

Ariane Morin



Ilias Panchard



Valérie D'Acremont



Olivier Thoreus
